

Calendrier des permanences juridiques

Point-justice du Tribunal judiciaire de Nancy – Avril 2026

Les permanences se déroulent tous les lundis, mardis et vendredis, hors périodes de vacances scolaires et jours fériés, de 11 heures à midi et de 14 heures à 15 heures.

Elles se tiennent dans le bureau d'aide aux victimes situé dans la salle des pas perdus du tribunal (niveau -1).

Aucun rendez-vous préalable n'est nécessaire. Les personnes sont reçues selon leur ordre d'arrivée.

	Avocat – 11h00 à 12h00	Avocat – 14h00 à 15h00
Lundi 30 mars Mardi 31 mars Vendredi 3 avril	Clémentine GALLAIRE	Pauline FAVARETTO
Lundi férié – Pas de permanence Mardi 7 avril Vendredi 10 avril	Sahra AMM	Yasmine CHAÏB
Lundi 27 avril Mardi 28 avril Vendredi férié – Pas de permanence	Liza DEGOULET	Matthieu DULUCQ